



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28090>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-28090**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-17839

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Saint-Nazaire Agglomération - la Carene

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24440064400013

Ville : Saint-Nazaire

Code postal : 44605

Groupelement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupelement : Groupelement : La Carene (Coordonnateur), Capatlantique La Baule - Guérande Agglo et la communauté de communes du pays de Pont-Château Saint-Gildas des Bois

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maitrise d'oeuvre - Réhabilitation du GR® de Pays Tour de Brière

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Enveloppe financière prévisionnelle maximum affectée aux travaux (Valeur Décembre 2023) : Saint-Nazaire agglomération - La Carène : 688 350.00 euro(s) HT CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo : 104 250.00 euro(s) HT Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint Gildas des Bois : 31 000.00 euro(s) HT Coordonnateur : Saint-Nazaire Agglomération - La CARENE Groupelement : Saint-Nazaire Agglomération - La CARENE, CapAtlantique La Baule - Guérande Agglo et la communauté de communes du pays de Pont-Château Saint-Gildas des Bois

Critères d'attribution : Valeur Technique au regard des éléments sollicités dans le cahier des charges : 60% Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 11/03/2024 à 12h00, lire 18/03/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2024